

PRIX DES DOCUMENTS POUR BELGES ET RESSORTISSANTS UE

Horaires Service État Civil / Population :

- Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Fermé le samedi et dimanche

Description :

1ère étape :

L'intéressé(e) se présente **en personne** au guichet du service population muni de :

- 1/ Convocation
- 2/ Photo d'identité récente sur du papier qualité « photo » avec fond blanc et dont le visage doit être de face et centré. (**Dimensions : 45mm*35mm**).
- 3/ Carte d'identité actuelle
- Signature du document de base + paiement.

2ème étape :

> L'intéressé(e) reçoit un courrier postal (**délai de +/- 15 jours**) dans lequel se trouve un code PIN et un code PUK.

> Se représente avec ses codes afin d'activer sa nouvelle carte.

> S'il le souhaite, modification du code PIN.

> Délivrance de la nouvelle carte contre récupération de l'ancienne.

> TOUJOURS CONSERVER SOIGNEUSEMENT LE COURRIER POSTAL (CODES PIN&PUK)

Coût:

Adulte:

- 17,30 eur - procédure normale
- 86 eur - procédure d'urgence (J + 2)
- 129,60 eur - procédure d'extrême urgence (J + 1)
- 97,70 eur - enlèvement centralisé à Bruxelles – SPF intérieur – Parc Atrium - Rue des Colonies 11 (J + 1)

Enfant:

- 8,40 eur - procédure normale
- 86 eur - procédure d'urgence (J + 2)
- 129,60 eur - procédure d'extrême urgence (J + 1)
- 97,70 eur - enlèvement centralisé à Bruxelles – SPF intérieur – Parc Atrium - Rue des Colonies 11 (J + 1)

- 57,60 eur – tarif réduit à partir du 2^e document électronique pour enfants belges (-12 ans) demandé simultanément et inscrits à la même adresse (J+1 et J+2)

CODES PIN / PUK – 3 eur (si commandés par le Service Population)

Autres :

- 21,20 eur - cartes biométriques et titres de séjour (ressortissants étrangers)
- 9 eur – attestation d'immatriculation (ressortissants étrangers)

Paiement en liquide ou par bancontact.

Informations complémentaires :

Service État-Civil | Population

083 23 10 02 – 083 23 10 07 – population@ciney.be